

60^e CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DU HAUT-RHIN

PALMARES DÉPARTEMENTAL 2019

PALMARES DES MAISONS FLEURIES 2019 DU HAUT-RHIN

1. Maisons avec jardin

1 ^{er} prix	Fernande LEBRETON - RAEDERSHEIM
2 ^e prix	Martine SOHLER - STE MARIE AUX MINES
2 ^e prix ex-aequo	Jean-Michel BECHLER - TURCKHEIM
3 ^e prix	Philippe SCHLIFFER - LAUTENBACH ZELL

2. Maisons sans jardin

1 ^{er} prix	Germain HELL - HIRTZBACH
2 ^e prix	Robert VERNIER - FRIESEN
3 ^e prix	Andrée ADAM-ROUX - AMMERSCHWIHR

3. Immeubles collectifs (espaces privés extérieurs) ou appartement

1 ^{er} prix	Marie-Thérèse FLOH FINDELI - RIBEAUVILLE
2 ^e prix	Sylvie VUILLAUME - COLMAR
3 ^e prix	Lucien ZINGLE - RIBEAUVILLE

4. Hôtels, restaurants, gîtes et prestataires en accueil touristique

1 ^{er} prix	Marie-Josée SCHOEFFEL - BETTLACH
2 ^e prix	Martin WEYER - BERGHEIM
3 ^e prix	« Auberge Sundgovienne » - M. et Mme HERMANN - ALTKIRCH

5. Fermes, corps de ferme et exploitations viticoles en activité

1 ^{er} prix	Luc SCHNEIDER - EGUISHEIM
2 ^e prix	Michel BARLIER – Ferme Lieu-dit Grandmont - FRELAND
3 ^e prix	Jeanne GRETTER - MUESPACH

6. Immeubles industriels et commerciaux

1 ^{er} prix	« Boulangerie MISTLER » – Sarl Mistler - FRELAND
2 ^e prix	« LA BOULANG' » - M. Rémy SCHUMACHER - MUESPACH
3 ^e prix	« DART'S café » - M. Romuald TISSERAND - WINTZENHEIM

7. Potagers fleuris

1 ^{er} prix	M. Bernard MEYER - RIBEAUVILLE
2 ^e prix	Mme Alice LONGHINO - FRELAND
3 ^e prix	Association « Sillons Semes » - RIBEAUVILLE



Informations concernant le concours des particuliers :

Les inscriptions sont possibles de début août au 30 septembre de l'année en cours dans les catégories suivantes :

1 ^{ère} catégorie	maisons avec jardin
2 ^{ème} catégorie	maisons sans jardin
3 ^{ème} catégorie	immeubles collectifs (espaces publics et privés extérieurs) ou appartements
4 ^{ème} catégorie	hôtels, restaurants, gîtes et prestataires en accueil touristique
5 ^{ème} catégorie	fermes, corps de fermes et exploitations viticoles en activité
6 ^{ème} catégorie	immeubles industriels et commerciaux
7 ^{ème} catégorie	potagers fleuris

L'ensemble des administrés des communes des deux départements (communes labellisées et non labellisées) peuvent concourir par l'envoi de **5 photos numériques** auprès d'Alsace Destination Tourisme.

Les inscriptions au concours des maisons fleuries peuvent être faites

- par les communes qui organisent un concours communal et qui pourront faire remonter les meilleures réalisations vers le jury d'arrondissement puis le jury départemental ou
- par les particuliers directement

Chaque commune peut présenter 7 candidats au maximum (toutes catégories confondues).

Les communes sont invitées à communiquer cette information à leurs habitants au plus vite afin que chacun pense à faire de belles photos durant l'été.